

Procès-verbal du Conseil d'établissement École Saint-André

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école Saint-André tenue à l'école Saint-André, 415 rue Calixa-Lavallée, Granby, 28 novembre 2016 à 19 h.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Sont présents, mesdames et messieurs les membres :
formant **QUORUM**

Aubuchon, Caroline, parent
Boisclair, Véronick, parent, vice-présidente et substitut au comité de parent
Campbell, Nancy, enseignante
Groleau, Lucie, personnel de soutien
Laverdière, Danielle, enseignante
Levasseur, Aline, responsable du service de garde
Mercier, Chantal, enseignante
Morin, Ghislain, président et délégué au Comité de parents
Prince, Alain, parent et substitut au Comité de parents
Pelletier, Steve, parent
Prince Alain, parent
Roberge, Yves, enseignant

A avisé de son absence :

Est également présent : Gagnon, Marc, commissaire
Gagnon, Mélanie, Directrice
Fortin, Antoine, stagiaire en éducation physique

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Steve Pelletier et appuyé par Véronik Boisclair d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

18CE1617-14

Adopté à l'unanimité.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 24 OCTOBRE 2016

Il est proposé par Chantal Mercier et appuyé par Steve Pelletier d'adopter le procès-verbal du 24 octobre 2016.

18CE1617-15

Approuvé à l'unanimité.

4. MOT DE LA DIRECTION ET DES ENSEIGNANTS

1^{ère} étape terminée, le tableau d'honneur est rempli et les méritants sont affichés. Rencontre des parents a été réalisées le jeudi soir et le vendredi. Les vêtements aux couleurs de l'école ont été présentés et vendus le jeudi soir. La fête de l'halloween a été vécue et a été grandement appréciée. Les plus vieux (5^{ème} et 6^{ème} année) animaient des activités pour les plus petits de l'école qui amassaient des coupons pour mériter une surprise (bonbons).

5. VIE DU SERVICE DE GARDE

Journée pédagogique du service de garde : journée zumba et autre activité sportives, crèmerie et plein d'autres activités intéressantes et appréciées par les élèves. Plusieurs élèves inscrits.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

6. QUESTIONS DU PUBLIC

Nouveau service de cafétéria a débuté aujourd'hui suite à la fermeture de l'ancienne concession. Les élèves ont émis des commentaires positifs et ont apprécié les repas. Nous aurons vécu seulement deux semaines sans le service. Le nouveau concessionnaire desservira aussi les autres écoles touchées par la faillite. Le menu est assez élaboré et bientôt le service de collation se mettra aussi en place.

7. ACTES D'ÉTABLISSEMENT

Aucun changement par rapport à l'an dernier. Voir pièce jointe. Discussion en lien avec l'utilisation des locaux par la ville pour les camps de jour. Nos locaux sont très prisés vu l'emplacement stratégique (terrains de sports, jeux d'eau, locaux agréables, etc.). L'utilisation des locaux amène un supplément de travail à l'enseignant qui doit organiser le local afin de protéger ses choses et laisser un espace fonctionnel pour le camp.

8. PLAN TRIENNAL

Il y a eu révision du plan triennal afin d'ajuster la capacité maximale d'élèves pouvant être accueillis. Pour notre école, le nombre maximal a été fixé à 468 élèves : 3 classes de préscolaires, 18 classes régulières, 0 classe d'adaptation scolaire, 2 locaux pour le service de garde.

9. DÉTERMINATION DES SERVICES ÉDUCATIFS

Nous avons le bonheur de desservir l'enseignement préscolaire, premier cycle, deuxième et troisième cycle. Nous ne sommes pas une école susceptible d'être utilisée pour recevoir une classe d'adaptation scolaire. Nous pourrions recevoir des élèves ayant besoin de francisation ou de soutien à l'apprentissage.

10. RÈGLES ET CRITÈRES D'INSCRIPTION

En point de formation, voir le document présenté sur la politique en lien avec les règles et critères d'inscription. Très peu de changement par rapport à l'an dernier. Petite modification au point 9.5 : transfert administratif (élève transféré en raison d'un surplus). Ajout d'un critère sur la distance de résidence avec l'école de secteur (800 mètres) afin de réduire le risque de transférer un enfant qui réside très près de l'école. Un effort est fourni afin de ne pas séparer les familles et de ne pas faire vivre plusieurs transferts à un même élève. Une suggestion est lancée afin d'inclure une limite dans le nombre de transfert dans les critères.

11. ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

Présentation des activités sports plus des 6^{ème} année : Interplus et Deck hockey ainsi que les activités École en forme et en santé. Artopex. Présentation des activités éducatives (voyage de fin d'année) : Radio-Canada, Électrium, Funtropolis, transport par autobus de luxe (voir tableau complet).

Présentation des activités de la classe jumelée 5-6^{ème} année : les élèves vivront un peu des activités de 5^{ème} et de 6^{ème} année en prenant soin de garder une dynamique de classe en ayant des activités qui leur sont propres (voir tableau complet).

Le mariage des chiffres 1 et 0 a été approuvé par courriel par les membres du CE. Les titulaires peuvent conserver les sous demandés aux parents pour faire la fête du jour 100.

Il est proposé par Chantal Mercier et appuyé par Véronik Boisclair d'accepter les activités présentées.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

12. RÉVISION BUDGÉTAIRE

Présentation du budget de l'école pour l'année 2016-2017. Voir le tableau présenté par madame Gagnon. Présentation de la ventilation des dépenses. Voir le deuxième tableau.

Il y aura aussi un autre budget pour la mesure 30170 qui n'apparaît pas dans les tableaux puisque le montant est encore officieux, mais il serait de l'ordre de \$11 000.00 et devra être utilisé pour l'année en cours. Ce montant ne serait pas renouvelé dans les prochaines années. Les enseignants proposent d'utiliser celui-ci pour bonifier l'aide aux apprentissages lors des périodes d'orthopédagogie afin de former trois petits groupes et travailler plus facilement avec les élèves et les aider à progresser dans leurs difficultés.

Il est proposé par Nancy Campbell et appuyé par Steve Pelletier d'accepter le budget de l'école pour 2016-2017.

18CE1617-17

Adopté à l'unanimité.

13. LOI 105

Le projet de loi est nouvellement arrivé après plusieurs discussions et revirements. Il vise entre autre, à rapprocher des élèves les décisions qui les concernent. Le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative seront abolis. Voir le document complet pour plus de précision.

14. DÉFI APPRENTI GÉNIE

Compétition technologique qui se déroule à Sherbrooke. Invitation lancée aux enseignants qui voudraient vivre le projet avec les élèves. Le défi est de fabriquer une catapulte capable de lancer des sachets de sucre. Voir le site internet : www.technosciences.ca. Coût de \$40.00 par équipe.

15. COMMENTAIRES DE PARENTS

Problématique avec les photos scolaires au niveau des maternelles. La compagnie refait les photos et les retournera suite aux corrections. Les poteaux de ballon-poire et de tetherball seront installés dès que la température le permettra. Le contrat est donné.

16. INFORMATION DU COMITÉ PARENT

Il y aura des discussions au niveau des achats regroupés, des commissaires, etc. Certains parents s'interrogent à propos du jour du souvenir; est-ce que cette journée est présentée aux élèves? En janvier il y aura une formation destinée aux parents de la commission scolaire au sujet des adolescents.

Concernant les achats regroupés, les enseignants mentionnent certaines difficultés relatives à ce système mais comme nous sommes liés avec la fonction publique, nous devons respecter les règles qui la régissent. Certains soulignent que parfois le matériel qui arrive n'est pas adapté, pas conforme aux besoins et/ou que la qualité n'est plus la même.

17. INFORMATION DU COMITÉ EHDAA

Il y a eu certaines problématiques au niveau des membres élus sur le comité EHDAA dans une autre commission scolaire. Le point mis de l'avant est que les parents élus devraient avoir des enfants ayant une « cote » et non pas seulement un plan d'intervention.

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Saint-André**

18. CORRESPONDANCE

Le GASP cherche des enfants qui s'impliquent auprès des organismes ou qui font du bénévolat.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Nancy Campbell et appuyé par Steve Pelletier de lever l'assemblée.

18CE1617-18

Adopté à l'unanimité.

Ghislain Morin
Président

Mélanie Gagnon
Directrice